

Inscription des nouveaux élèves à l'école de La Muraz

Des permanences auront lieu à l'école le vendredi 6 mai 2022, de 8h30 à 17h30 et le mardi 10 mai, de 16h30 à 18h00, pour l'inscription des nouveaux élèves pour l'année scolaire 2022-2023.



Pour l'inscription, vous devez apporter :

- Un certificat de résidence et la fiche de renseignements complétée (documents délivrés en mairie).
- Une photocopie du livret de famille.
- Une photocopie des 11 vaccins obligatoires.
- Un certificat de radiation de l'école précédente pour les enfants scolarisés auparavant dans un autre établissement.

Merci.

Mélanie Fantuzzo, directrice.